

FLASH INFOS

Sélection INSPECTEUR PRINCIPAL (IPIS) CAPC du 10 mars 2016

Cette CAPC relative à la présentation des résultats de la sélection IPIS était présidée par la Directrice Générale. La nouvelle cheffe du bureau A/1 était présente ainsi que le chef de service et le chef du bureau A/2 et son équipe.

CGC-Douanes était représentée par Lara GOURDON-DELEPINE (représentante titulaire) et Sylvie DENIS (expert).

Une baisse du nombre de candidats

Premier constat : le **nombre d'inscrits est en nette baisse** par rapport à celui de l'an passé (76 inspecteurs se sont inscrits à la sélection contre 97 en 2015 et 93 en 2014) revenant au niveau de 2012 et 2011. Seulement 68 candidats étaient présents, ce qui rendait mathématiquement l'examen professionnel moins sélectif cette année.

Comme en 2015, **15 inspecteurs** ont été admis à la sélection professionnelle d'IP, et non 16 comme en 2013 et 2014. La directrice générale a expliqué qu'il existait un décrochement significatif entre le 15ème et le 16ème. Comme les années précédentes, l'administration a donc choisi de ne pas saturer le taux de promotion au grade d'IP. **CGC-Douanes défend le principe d'un niveau de sélection élevé** qui devrait permettre de continuer à valoriser la fonction d'IP et son déroulé de carrière.

Face à la désaffection des candidats à la sélection 2016, CGC-Douanes a interrogé la directrice générale sur l'éventualité d'élargir le « vivier » de candidats potentiels en ouvrant la

sélection aux IR3 dans la mesure où les carrières s'allongent et qu'il est parfois dommageable que **le choix définitif** entre carrières longues et carrières courtes soit effectué aux alentours de 40 ans (pour des inspecteurs issus du concours externe) sans passerelle possible de l'une à l'autre ensuite.

La directrice générale a estimé que la « fenêtre » pour candidater paraissait assez large puisque la moyenne d'âge des inspecteurs passant la sélection professionnelle avoisine aussi les 40 ans. Le chef du bureau A/2 a ajouté qu'il fallait faire un choix à un moment donné entre carrière longue et carrière courte et que passer tard l'IP pouvait aussi limiter les choix de carrière.

CGC-Douanes constate cependant que les nominations récentes d'administrateurs tendraient à démontrer que passer tardivement la sélection professionnelle n'est pas un obstacle à un déroulé de carrière satisfaisant dans le statut directorial.

S'agissant d'une **demande d'éclairage sur les fonctions dévolues aux carrières courtes**, la directrice générale a estimé que s'il y aurait moins d'implantations territoriales (notamment avec le P.S.D.), il y aurait tout autant besoin de cadres supérieurs, voire davantage, mais pas nécessairement sur des fonctions purement managériales. Il existe aussi une diversification des emplois avec des postes représentant la douane au sein des autres ministères (ministère des affaires étrangères, Gendarmerie...).

La féminisation des lauréats repart à la hausse

9 femmes (dont la major), soit 60% des reçus, et 6 hommes ont été admis, alors que les femmes ne représentaient que 38 % des candidats présents aux épreuves (26 femmes et 42 hommes).

Une augmentation assez nette de l'âge moyen des admis

Si l'âge moyen des inscrits est stable (40,5 ans), l'âge moyen des admissibles bondit à 39 ans (contre 36,9 ans sur la période 2010-2015) et l'âge moyen des admis augmente de 3 ans par rapport à 2015 pour se situer à 37 ans (31 ans pour le plus jeune et 48 ans pour le moins jeune).

Davantage de provinciaux, de pré-stagiaires et de diplômés

Pour la première fois, le nombre d'admis en poste en province égale quasiment celui des admis en poste en région parisienne (7 en Région et 8 en Ile de France dont 6 en poste à la direction générale). La direction interrégionale de Rouen se démarque nettement avec 3 admis ainsi que la direction interrégionale de Roissy avec 2 admis. Comme chaque année, les rédacteurs sont encore très majoritaires parmi les admis (10 sur 15), mais, fait marquant, 3 candidats viennent des services op-co alors qu'il n'y en avait aucun en 2015 et 2014. Le nombre de candidats admis ayant suivi le pré-stage est, comme chaque année, très important (11 sur 15), ce qui démontre la plus-value de ce stage. Enfin, le niveau de diplômes des candidats est élevé puisque 67 % des admissibles disposent d'un niveau 3ème cycle- doctorat.

CGC-Douanes félicite chaleureusement tous les promus !

Annexe : Chiffres-clés de la sélection IP des douanes 2016

Les inscrits

2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
76	97	93	97	74	73	91

Les candidats présents aux épreuves

2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
68	86	83	89	63	62	78

Nombre et pourcentage de femmes inscrites par rapport au nombre d'inscrits

2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
28	35	35	37	17	21	26
36,80%	36,00%	37,60%	38%	23%	28,8%	28,8%

Synthèse 2016

Répartition par sexe	76 inscrits	33 admissibles	15 admis
Femmes	28	15	9
Hommes	48	18	6

Les résultats par année

Admis	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Femmes	9	6	10	7	8	8
Hommes	6	9	6	9	7	8

- S'agissant de [l'âge moyen des candidats admis](#)

Age des admis

	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Moyen	37	34	36	36	37	35
Le plus jeune	31	30	32	30	30	29
Le plus âgé	48	47	45	46	41	42

Age moyen des candidats inscrits

2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
40,5	40,5	40,5	39,6	39,7	40	38,5	37	37

Répartition géographique des admis

Résidence	2016	2015	2014	2013	2012	2011
DG	6	9	7	10 (dont 1 Paris-Spécial et 1 détaché)	3	7
Ile de France	2	2	5	5 (dont 2 officiers de liaison)	6	4
Province	7	2	4	1	6	4
Outre mer	0	2	0	0	0	1

Fonctions des admis

Rédacteurs	10
Contrôles OPCO	3
Agent poursuivant	1
Chef SU Douane	1

A noter qu'il n'y a aucun admis de la DNRED ou du SNDJ.

Participation au pré-stage

	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Candidats ayant effectué le pré-stage l'année de la sélection	23	19	27	23	15	23
Candidats <u>admis</u> ayant effectué le pré-stage	11	13	11	11	9	12

BULLETIN D'ADHESION AU SYNDICAT **CGC-Douanes**

Pour adhérer, renvoyez le présent bulletin, accompagné de votre chèque de cotisation libellé à l'ordre de **CGC-Douanes** à :

CGC-Douanes
15-17 rue Beccaria
75012 Paris

Fiche de renseignements à compléter :

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____ Fonctions : _____

Grade : _____ Echelon : _____

Coordonnées professionnelles :
Service : _____ Direction : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Coordonnées personnelles (si vous désirez y recevoir votre courrier syndical) :
Adresse : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Le montant des cotisations est disponible sur le site internet de **CGC-Douanes**, rubrique infos pratiques.

Le montant de la cotisation englobe une protection juridique personnelle à caractère syndical et professionnel. Pour information, 66 % des cotisations sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

contacts :
tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr